

LA SIGNALÉTIQUE TOUTES DEFICIENCES

Les panneaux d'information et indications de toutes sortes seront situées de façon homogène dans toute la structure.

L'exigence, pour le label, est qu'une personne qui vient pour la première fois puisse évoluer seule vers toutes les prestations proposées. Nécessité donc d'installer une signalétique abondante, bien lisible et bien visible.

Prévoir, dès les portes d'entrées franchies (ou dès l'arrivée sur site), un balisage vers les différentes prestations :

- à une hauteur comprise entre 0m90 et 1m40,
- permettant de s'approcher au plus près pour une lecture facilitée,
- associant systématiquement textes et pictogrammes simples,
- bénéficiant d'un éclairage efficace,
- avec des polices de caractères très simples : type Arial ou Helvetica par exemple,
- avec des polices de caractères grandes : 18 minimum pour des documents papier ;
pour des documents affichés en intérieur : 7 mm de hauteur minimum pour les corps de textes, et 10 mm minimum pour les majuscules et les titres ;
pour les affichages en extérieur : 35 mm minimum pour les corps de textes et 60 mm pour les majuscules et les titres.
- présentant un contraste de couleur entre :
 - l'inscription et le panneau,
 - le panneau et son environnement immédiat (mur par exemple).

DEFICIENCES AUDITIVE, MENTALE et VISUELLE

Mettre en place un seul message à la fois pour en faciliter la compréhension, ainsi qu'une signalétique associée (texte/image, photo) très lisible, notamment pour les personnes ayant un handicap auditif ou un handicap mental.

Utiliser des pictogrammes simples et aisément compréhensibles.



RESTAURANT 
BAR 